



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ANDRE DRAPEAU

RUE DES CROISSETTES

85110 La Jaudonnière.

☎ : 02 51 34 34 43

Mail : ce.0851188e@ac-nantes.fr

Blog : <https://ecoleprimairepublique-lajaudonniere.e-primo.fr/>



Année 2024/2025

Conseil d'école n°2 du jeudi 13 mars de 18h00 à 19h30

Ordre du jour :

- Amendement / Validation du procès-verbal du Conseil d'école n°1 de l'année 2024/2025.
- Carte scolaire 2025/2026 : décision de la Direction Académique et perspective.
- Évaluation d'école.
- Les projets 2024/2025.
- Remerciement.
- Questions diverses.
- Verre de l'amitié.

<i>Personnes présentes</i>	<i>Personnes excusées ou absentes</i>
<p>Monsieur GUINAUDEAU Thomas, président du conseil d'école et directeur de l'école. Madame COFFINEAU Nelly, 3^{ème} adjointe. Madame PILARD Amély, enseignante (CP-CE1) Madame MONMONCEAU Géraldine, enseignante (maternelle) Monsieur MAUPETIT Jonathan, représentant des parents d'élèves titulaire. Madame BARBOT Olivia, représentante des parents d'élèves titulaire.</p>	<p>Monsieur DAGUERRE Yohan, Inspectrice de l'Éducation nationale de la circonscription Bocage-Est. Madame DEMAY Servane, enseignante (maternelle) Madame ROUSSEAU Mélanie, psychologue scolaire. Madame LECLERCQ Edwige, maître E du RASED. Monsieur PELLETIER Yann, maire de la Jaudonnière. Madame WARNEZ Sylvie, conseillère municipale aux affaires scolaires. Madame DESPAQUIS Brigitte, représentante des parents d'élèves titulaire. Madame GABORIT Chloé, représentante des parents d'élèves suppléante. Madame BONNIN Flora, représentante des parents d'élèves suppléante.</p>

- Amendement / Validation du procès-verbal du Conseil d'école n°1 de l'année 2024/2025.

Aucun amendement n'a été proposé.

Le compte rendu du Conseil d'école n°1 du jeudi 14 novembre 2024 est validé à l'unanimité.

Ce dernier sera publié sous la forme d'un procès-verbal.

- Carte scolaire 2025/2026 : décision de la Direction Académique et perspective.

Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire, la Direction Académique a annoncé l'ouverture de 10 classes et la fermeture de 28 classes en Vendée. En amont des décisions prises, un très grand nombre d'établissements scolaires, notamment en milieu rural, craignaient le retrait d'un poste d'enseignant au regard des effectifs présentés. La non-suppression des 4000 postes d'enseignants prévue initialement dans le budget du gouvernement explique en grande partie le maintien de la troisième classe à l'école André Drapeau.

Cette bonne nouvelle tend à renforcer des conditions d'apprentissages optimales pour la réussite des élèves en permettant un accompagnement encore plus personnalisé. Néanmoins, le maintien de la troisième classe par la Direction Académique ne doit absolument pas clore la réflexion sur l'avenir de l'école. En effet, les perspectives démographiques (3 élèves en 2023, 3 élèves en 2024) et les difficultés d'accès au logement sur la commune mettent en évidence des inquiétudes sur l'avenir de l'école.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2025 :

Classe de maternelle				Classe de CP-CE1		Classe de Monsieur GUINAUDEAU		
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	5	5	5	3	6	7	4	5
15 élèves (novembre 2024) 18 en cours d'année.				9 élèves		16 élèves		

Total : Entre 40 et 43 élèves.

Les portes ouvertes ont permis de faire découvrir l'école aux nouveaux parents qui souhaitent inscrire leur enfant. Ces derniers faisaient partie des inscriptions prévues. Une nouvelle famille s'est installée récemment sur la commune et souhaite inscrire son enfant à l'école. Ils sont intégrés aux 5 PS du tableau ci-dessus. Au final, ces portes ouvertes ont permis d'échanger longuement avec chaque famille. L'équipe enseignante a pris soin de présenter le projet d'école, les valeurs éducatives mises en avant et le caractère familial de l'établissement. On constate que ces éléments rassurent les futures familles. Néanmoins, l'équipe enseignante remarque une baisse d'affluence en raison du peu de nouvelles familles sur la commune.

En l'état actuel des éléments objectifs, l'équipe enseignante considère que la mise en place d'un R.P.I à court ou moyen terme reste la piste la plus adéquate pour répondre aux besoins scolaires des élèves. Les réflexions doivent s'amorcer ou se poursuivre entre les élus du territoire, les responsables de la DSDEN, les enseignants et les familles pour se projeter sur les perspectives d'avenir pour les écoles en milieu rural, notamment à la Jaudonnière et dans les alentours.

Madame COFFINEAU précise que le sujet du R.P.I n'est pas clos. Des discussions ont été amenées avec des communes environnantes sans pour autant amorcer des démarches de rapprochement. À ce jour, il n'y a pas de R.P.I envisagé pour la prochaine rentrée. Des incertitudes diverses comme le(s) changement(s) d'équipe municipale dans les communes (*élections municipales en 2026*) ou le financement des transports sont à prendre en compte dans la réflexion collective.

➤ Évaluation d'école.

Rappel : Un arrêté ministériel de septembre 2022 met en place une évaluation des établissements scolaires tous les 5 ans. Elles concernent tous les partenaires de l'école : enseignants, familles, collectivité, périscolaire... Elle a pour objectifs de diagnostiquer, valoriser et améliorer le fonctionnement des établissements scolaires. Une autoévaluation est menée par l'équipe enseignante autour de quatre critères : les acquis scolaires et équité ; le bien-être des élèves et le climat scolaire, les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école ; l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Depuis le mois de septembre, l'équipe enseignante s'est réunie à plusieurs reprises afin de réaliser une analyse (*une sorte d'audit*) des réussites et des éléments à améliorer pour l'école. Ce travail d'une dizaine d'heures a permis la rédaction d'un rapport d'une quarantaine de pages qui a été remis le 24 février à l'équipe d'évaluateurs extérieurs : Madame BOURNOVILLE (inspectrice de l'Éducation Nationale de Fontenay le Comte) et Monsieur BARBOT (conseiller pédagogique). Ces derniers ont pris connaissance du rapport et viendront à l'école toute la matinée du lundi 24 mars 2025. Durant leur présence, ils rencontreront le directeur d'école, l'équipe enseignante, l'ATSEM, un groupe d'élèves de cycle 2 et un groupe d'élèves de cycle 3, des représentants de parents d'élèves, des parents membres du bureau de l'Amicale laïque et des élus. À partir du rapport initial et des échanges menés, ils rédigeront leurs propres conclusions qu'ils communiqueront aux enseignants d'ici quelques semaines. Au mois de mai, un rapport mutualisé de l'équipe enseignante et de l'équipe d'évaluateurs extérieurs sera rédigé et transmis à Madame la Directrice Académique de Vendée.

Monsieur GUINAUDEAU présente quelques éléments de l'analyse de l'évaluation d'école, notamment les relations avec les partenaires de l'école.

➤ Projets en cours et à venir.

- ***En lien avec le T.E.R (Territoire Educatif Rural) :***

Rappel : Le 5 avril 2024, Madame Farina-Berlioz, Directrice des Services de l'Éducation nationale de Vendée a co-piloté une première réunion instaurant la mise en place du premier Territoire Éducatif Rural de Vendée. Ce rendez-vous s'est tenu en présence des élus du pays de Sainte-Hermine, de Madame la Sous-préfète, des représentants de la délégation académique à l'action culturelle, la CAF, l'ARS, l'éducation populaire (les Francas) et de l'Éducation nationale.

Un T.E.R a pour objectif de permettre aux élèves des milieux ruraux d'avoir la même égalité des chances dans l'accès aux études supérieures que pour les élèves des milieux urbains. Il s'agit de développer l'ambition scolaire et la mobilité des jeunes des zones rurales et éloignées.

Il existe plusieurs leviers pour atteindre cet objectif :

- 1^{er} levier : Renforcer la coopération entre l'école et les acteurs locaux.
- 2^{ème} levier : Garantir aux élèves ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir.
- 3^{ème} levier : Renforcer l'attractivité de l'École rurale et l'accompagnement des personnels.

Les communes intégrées au T.E.R font partie du territoire intégré à « L'ancien Pays de Sainte-Hermine ». Ainsi, la commune de la Jaudonnière est intégrée à ce dispositif.

Le mardi 17 septembre 2024, le territoire du Pays de Ste Hermine a accueilli la Rectrice de Nantes, Katia Béguin, pour participer à la cérémonie de signature de la convention¹ ². De nombreux partenaires étaient présents pour rappeler les enjeux et l'attachement fort à ce dispositif de politique éducative :

- Un représentant de la préfecture, un représentant du conseil départemental.
- Mme Élisabeth Farina-Berlioz, DASEN, et son équipe de direction.

Depuis le 1^{er} conseil d'école :

- Répartition des moyens alloués lors du premier comité de pilotage qui s'est tenu le 26 février : 30 000 € par an pour le financement des projets et des transports.
- Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel, la plupart des écoles du T.E.R se rendront au musée [M.U.M.O qui s'installera prochainement à Sainte-Hermine](#). Malheureusement, certaines écoles ne pourront pas s'y rendre en raison d'un nombre de places limité. Pour des raisons d'équité, le T.E.R financera le transport d'une visite d'un musée au choix des équipes enseignantes. Ainsi, les classes de maternelle et de CP-CE1 se rendront le vendredi 21 mars au musée Gaston Chaissac à Sainte-Florence. Une visite guidée du lieu ainsi que des ateliers de création artistique seront proposés aux élèves.
- Également, le T.E.R vise à développer et renforcer une culture scientifique auprès de tous les élèves. Ainsi, Monsieur GUINAUDEAU a été sollicité dans le cadre de la création du premier forum des sciences du territoire. Pour la première fois, une « fête de la science » se déroulera au mois de mai / juin et permettra aux élèves de cycle 3 des différentes écoles de participer à des ateliers scientifiques. Chaque classe devra présenter un atelier scientifique aux autres élèves. Ainsi, la classe de CE2/CM1/CM2 mènera des défis autour de la programmation robotique. En amont, Monsieur GUINAUDEAU et Madame NAUD (Enseignante Référente aux Usages du Numérique) mèneront des séances en classe pour permettre aux élèves de réaliser des défis avec des robots programmables.

- ***En lien avec l'environnement :***

Dans le cadre de la création du potager pédagogique, les classes de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 participent à des projets environnementaux avec l'association de la Cicadelle. Ainsi, les élèves sont sensibilisés au changement climatique, à l'usage de l'eau et sur les conditions nécessaires au développement des végétaux dans le cadre d'un écojardin. Prochainement, un parent d'élève passera le motoculteur afin de préparer le terrain. Également, la municipalité participe activement au projet en finançant le récupérateur d'eau.

¹ <https://www.ac-nantes.fr/signature-a-sainte-hermine-d-un-ter-territoire-educatif-rural-127179>

² <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/sainte-hermine-85210/dans-le-pays-de-sainte-hermine-une-convention-pour-mettre-leducation-au-cur-du-territoire-aac36346-7680-11ef-80dd-ab7e9513bf83>

- **En lien avec le parcours d'éducation artistique et culturel :**

Le jeudi 20 mars, l'école organise son carnaval d'école. Durant la matinée, les élèves défilèrent dans la commune. Puis, chaque enseignant mènera des ateliers culturels et artistiques avec les enfants et les familles présentes. Chaque groupe comportera des élèves de chaque classe afin de faire vivre une cohésion d'école.

Evoqué auparavant, les élèves de maternelle et de CP-CE1 se rendront au musée Gaston Chaissac le vendredi 21 mars. De plus, la classe de cycle 2 a participé à sa deuxième séance cinématographique dans le cadre du dispositif « École & Cinéma ». Ainsi, les élèves ont découvert le film « *Rouge comme le ciel* » dont la thématique portait sur le handicap.

Chaque année, le conseil départemental de Vendée propose des spectacles culturels aux élèves de cycle 3. Le 27 février, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont été voir le conte musical « *Eléonore et Mister Sax* » racontant l'histoire d'Adolphe Sax, l'inventeur du saxophone.

Actuellement, les élèves de CE2-CM1-CM2 préparent une pièce de théâtre intitulée « *Citrouille, tapis volant et trottinette* ». Dès la semaine prochaine, ils commenceront à mémoriser leur texte et participer à des jeux de scène afin de gagner en aisance et en estime de soi. Deux représentations sont prévues devant les autres élèves et les familles. La date du vendredi 20 juin a été retenue.

- **En lien avec le parcours citoyen :**

Comme chaque année, l'équipe enseignante et la municipalité concluent le projet du prix des Incorruptibles par une élection à la salle des mariages de la commune. Ce moment fort permet aux élèves de construire et consolider une culture citoyenne et démocratique. La date choisie est le mardi 13 mai 2025 à la salle des mariages.

Les élèves du CP au CM2 ont participé à quatre séances de pratique dans le cadre du « savoir rouler à vélo » et se déplacer en tant que piéton avec l'intervenant Christophe Dufour. L'équipe enseignante et Monsieur Dufour encouragent vivement les familles à pratiquer le vélo de manière régulière avec leur(s) enfant(s) en dehors du temps scolaire. Des difficultés importantes liées à l'attention ont été constatées pouvant craindre à de potentiels accidents sur la voie publique (*à piéton ou à vélo*).

- **En lien avec le parcours santé et le sport :**

L'école renouvelle ses olympiades pour la troisième année consécutive. La date du 2 juin a été choisie. En cas d'intempérie, la date de substitution a été fixée le 30 juin. Les parents seront de nouveau sollicités pour accompagner les équipes tout au long de la journée.

Informations diverses :

- D'ici les prochaines semaines, les élèves de CM1 dont les parents ont donné leur accord participeront à un bilan médical pour prévenir des risques de scoliose. Cet examen s'inscrit dans le cadre d'une convention signée entre l'Éducation Nationale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Il sera effectué par un kinésithérapeute à l'école. Aussi, une sensibilisation sur le port du cartable aura lieu pour toute la classe de CE2-CM1-CM2.
- Pour les élèves de TPS et de PS, un bilan de la vision sera réalisé par une orthoptiste à l'école le vendredi 16 mai dans le cadre du [dépistage DP2O](#).
- La fête des prix aura lieu le samedi 28 juin. Comme chaque année, les élus remettront un livre à chaque élève. Les enseignants choisiront prochainement les livres et aimeraient connaître le budget alloué par la municipalité. Madame COFFINEAU informe que le budget sera voté d'ici les prochaines semaines et que le montant alloué sera communiqué prochainement.
- Sécurité : Ces derniers jours, un nouveau système d'alerte PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été installé à l'école. Afin de mettre à jour les plans écrits et de prendre connaissance du nouveau fonctionnement, l'équipe enseignante souhaiterait qu'un élu vienne expliquer l'utilisation du système d'alerte. De plus, Monsieur SCHAUB (*Coordonnateur de la Sécurité Départementale DSDEN de Vendée*) viendra à l'école le lundi 26 mai à 9h00 pour accompagner l'équipe enseignante et la municipalité à la rédaction du nouveau PPMS.

➤ Remerciement.

L'équipe enseignante remercie chaleureusement :

- La municipalité pour leur réactivité dans la gestion des problèmes techniques de l'école. Également, nous tenons à remercier la municipalité pour leur contribution dans certains projets de l'école comme l'achat d'un récupérateur d'eau pour le jardin pédagogique.
- Cédric Boursier, cantonnier communal, pour sa réactivité quotidienne dans la gestion des problèmes techniques de l'école.
- Les familles qui ont participé activement à la préparation et au rangement de la fête de Noël. Ces dernières n'étaient pas nombreuses pour le rangement et ont fini tard.

- L'ensemble des familles qui répondent aux diverses sollicitations de l'équipe enseignante dans la cadre des projets et des sorties scolaires.

➤ Questions diverses

Thomas GUINAUDEAU

Amély PILARD

Le président du conseil d'école

Secrétaire de séance

